

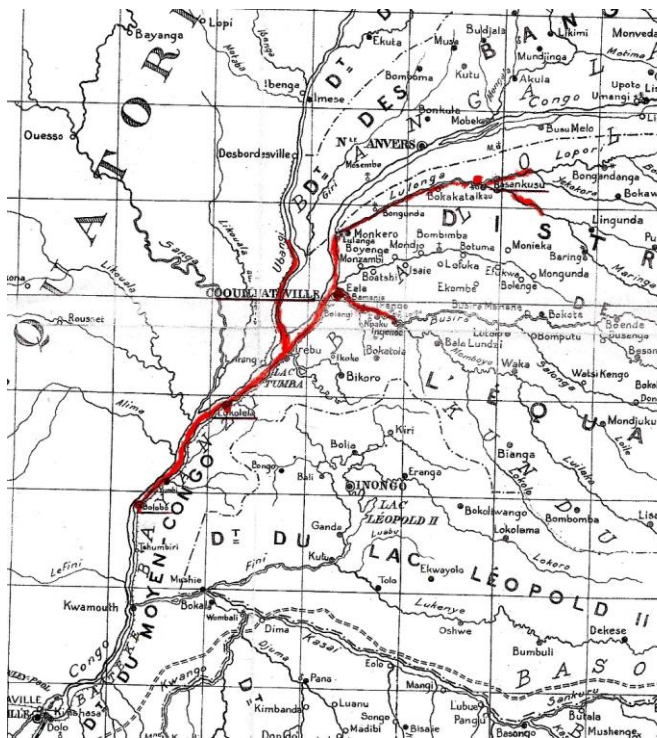
L'Afrique Centrale avant l'État Indépendant du Congo. A.-B. Ergo

En 1890 paraissait dans la revue *The Century Magazine*, un très long article d'une vingtaine de pages denses, signé par E.J. Glave, un des jeunes pionniers anglais engagés par Stanley pour le Comité d'études du Haut Congo en 1883

Malgré son jeune âge, Glave fut choisi pour créer et développer la station de Lukolela sur le fleuve, à environ 210 kilomètres au sud de la station de l'Équateur, station où le jeune pionnier est resté seul durant deux années. Pendant cette période et son séjour de six années au Congo, Glave a pris la bonne initiative de noter ses observations et ses remarques sur 4 carnets, notes qui lui ont permis d'écrire l'article en question et même un livre. Il fait donc partie de la bonne trentaine d'Européens ayant atteint le Haut Congo avant 1885, mais contrairement aux explorateurs qui sont des itinérants, le fait de rester longtemps sur place lui a permis de bien observer les populations de la Cuvette centrale. En 1885, Glave a travaillé un moment pour l'EIC puis il est passé au service de la compagnie Sanford ce qui lui a permis de voyager davantage et de connaître les stations de Bolobo et d'Équateurville, de naviguer sur le fleuve et sur des affluents comme la Lulonga, l'Ikelemba, l'Ubangi et la Ruki et de plus petits cours d'eaux qu'il mentionne sans les nommer, mais toujours en zone forestière en bordure de la Cuvette centrale.

La période des observations de Glave est antérieure à l'arrivée des missions protestantes et des grandes compagnies dans la région, notamment la Balolo Mission pour les premières et l'ABIR pour les autres.

Ci-dessous, une carte administrative de l'EIC en 1908 soulignant la zone prospectée par Glave 25 années plus tôt.



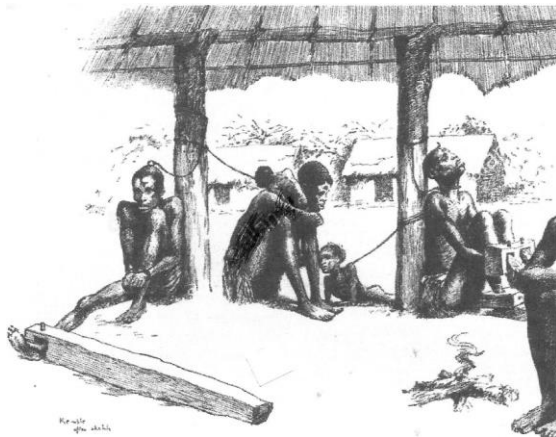
Commenté [A1]: lemba

Après une description détaillée du déroulement d'une journée dans les tribus, Glave décrit minutieusement certaines pratiques tribales auxquelles il a assisté, impuissant, notamment l'exécution d'esclaves, hommes ou femmes, accompagnée ou résultant de libations au vin de palme. Il explique aussi comment des tribus belliqueuses et hostiles s'attaquent à des tribus voisines moins puissantes et mal protégées, tuant les hommes qui résistent et capturant le reste parmi lesquels les plus forts et les plus sains sont gardés comme esclaves, les autres sont tués et leurs chairs partagées entre les agresseurs qui font également main basse sur les réserves de vivres et les cultures.

Les esclaves sont alors conduits sur les marchés spécialisés qui se tiennent sur les rivières Ruki, Ikelemba et Lulonga (le plus important étant situé à Basankusu) et sont échangés contre des tissus, des fils de laiton, des perles ou autres babioles. Les esclaves achetés sont alors transportés en pirogues vers d'autres destinations (Ubangi, Lopori, Maringa etc.) où ils sont à nouveau revendus.

...Le cannibalisme existe parmi tous les peuples du Haut Congo à l'Est de la longitude 16° et il est encore plus répandu parmi les habitants des rives de nombreux affluents. Au cours d'un voyage de deux mois sur la rivière Ubangi, j'ai été constamment confronté avec le cannibalisme. Les indigènes y sont fiers du nombre de crânes qu'ils possèdent indiquant le nombre de victimes qu'ils ont pu obtenir ... des grappes de vingt à trente crânes étaient suspendues dans des positions bien en vue dans le village ... on m'a proposé à plusieurs reprises de troquer un de mes hommes contre une défense d'ivoire et je me souviens que dans un village les indigènes m'ont invité à laisser un membre de l'équipage de mon bateau en échange d'une chèvre : « de la viande pour de la viande » m'ont-ils dit. ... Dans les eaux supérieures de la Maringa j'ai été horrifié de voir un indigène proposer à mes hommes d'acheter un morceau de chair humaine sur la peau duquel on pouvait reconnaître un tatouage tribal Balolo.

Il n'est pas rare de trouver, sur les marchés locaux de la viande humaine fraîche ou boucanée. Glave souligne ensuite que des enfants qui vivent dès leur tendre enfance des événements de ce type peuvent difficilement s'émouvoir de ces souffrances. Il affirme que dans tous les endroits qu'il cite, (Stanley-pool, Chumbiri, Bolobo, Lukolela, Butunu, Ngombe, Busindi, Irebu, le lac Matumba et la rivière Ubangi) les populations locales sont tributaires des Balolo pour leurs esclaves et font régulièrement (à l'exception des Stanley-pool) des sacrifices humains au cours de nombreuses cérémonies tribales. Glave prétend que ces pratiques sont la cause principale de la forte diminution des populations de la Cuvette centrale ainsi que des disettes récurrentes même et qu'il lui est impossible de stopper ces pratiques, même dans son lieu de résidence, car il n'est accompagné que d'un seul soldat zanzibarite.



Basankusu, Marché aux esclaves. Esclaves attendant le départ vers leur destination, sous un abri précaire. Dessin de E.J. Glave

Glave reconnaît l'impossibilité d'intervenir immédiatement dans ce problème, mais il propose également des solutions qui lui semblent envisageables. Il fait d'abord remarquer que l'esclavage existant dans le Bas Congo est d'une autre nature ; il est non violent, plus « familial » et ne nécessite pas d'intervention particulière. Il préconise la création d'un grand poste militaire près des Stanley-Falls pour maintenir les marchands arabisés à l'est de ce poste.

Il observe 4 faits qui sont nettement en faveur des antiesclavagistes et d'une action rapide contre l'esclavagisme domestique mortifère dans la Cuvette centrale : la dispersion et la taille relativement petite des villages forestiers ; l'absence de fanatisme religieux ; la désunion des indigènes et la reconnaissance par ces derniers de la supériorité physique.

C'est au-delà du Stanley-Pool et jusqu'aux Stanley-Falls qu'il faut combattre le plus vite possible l'esclavage domestique, par exemple en armant une demi-douzaine de bateaux rapides se déplaçant continuellement sur les rivières, contrôlant et réprimant sévèrement toutes cérémonies avec bains de sang. Les acheteurs d'esclaves devraient être punis, les esclaves rachetés et libérés devraient être du sérieux et de la sincérité des Européens et ne pas se considérer comme les esclaves d'un nouveau maître.

Glave est persuadé que ces mesures appliquées à l'esclavage domestique perturberont fortement et peut être élimineront la traite vers l'Océan indien.

Voilà la situation avant et au début de l'État Indépendant du Congo dont l'histoire débute et ne peut être comprise qu'au départ de ces prémices-là, que les historiens de cette époque éludent ou minimisent pour la plupart.

Glave reviendra au Congo en 1895, mais comme explorateur cette fois avec le dessein de traverser l'Afrique centrale de l'Est à l'Ouest. Arrivant du lac Nyassa il traversera le Katanga et le Maniema juste après les durs combats menés contre les esclavagistes arabo-swahilis et sera frappé par la désolation des villages. Aux Stanley-Falls, il s'offusquera de la maison occupée par le capitaine Rom dont un parterre est entouré de crânes. En fait, Rom qui vient d'être chargé par Lothaire de nettoyer les dernières poches d'esclavagistes durant un gros trimestre, habite la maison la plus confortable du lieu, une case de chef ou d'arabisé. Cela lui fera néanmoins une réputation qui ne cadre pas avec sa personnalité. Glave descendra le fleuve en steamer jusqu'à Léopoldville, puis la route des caravanes jusqu'aux travaux du chemin de fer. À Matadi, il mourra d'une maladie tropicale chez le missionnaire Griffith, sans avoir terminé sa traversée de l'Afrique.



Une factorerie au Bas Congo

Les propos de Glave sont peu diserts en ce qui regarde la situation au Bas Congo à l'arrivée des pionniers. Heureusement le livre d'un jeune Français, Charles Jeannest, arrivé avec sept confrères pour travailler dans les factoreries en 1868, nous en apprend davantage. Précisons qu'il fut le seul à rentrer en France en 1872, tous les autres étant décédés et lui-même ne retournera pas en Afrique. Il nous apprend que des caravanes viennent du Haut Congo avec des marchandises pour les factoreries ; que les quelques expatriés de celles-ci ne se déplacent jamais dans le Haut Congo et qu'ils emploient des Africains de la côte Ouest comme hommes de confiance ; que les paiements des marchandises se règlent en fil de laiton, en tissus, en poudre, en fusils, en coquillages, en perles, en bibelots de toutes sortes et en alcool, gin, rhum et genièvre de pauvre qualité. Les chefs locaux taxent les caravaniers. Des caboteurs de différentes nationalités s'arrêtent à Banana pour charger le fret et le transporter vers l'Europe. Avant la naissance de l'État Indépendant du Congo il existe des factoreries de quatre nationalités, anglaise, portugaise, française et hollandaise, qui possèdent plusieurs comptoirs au Bas Congo et dans l'Angola voisin.

Jadis, les mêmes caravanes amenaient des esclaves à Boma lieu de rassemblement pour les envois vers les colonies américaines, des esclaves capturés comme le décrit Glave dont le raisonnement ne manque pas de sens : l'arrêt de l'esclavage domestique facilitera l'arrêt de la traite.

Lorsque le gouvernement de l'EIC organisera une justice répressive, la plupart des petits délits seront réglés par le droit coutumier. Les grands délits des autochtones seront toujours jugés par les tribunaux mis en place. Pour les expatriés, les délits, petits et grands, sont jugés par les tribunaux mis en place. Il faut savoir que la peine de mort est requise pour les assassinats et que différentes peines de servitude pénale allant de la perpétuité à quelques mois, sont requises pour des fautes allant du meurtre et des mutilations, à la traite des êtres humains et au viol. Les militaires relèvent des nombreux Conseils de guerre et de la justice militaire.

Les exécutions d'esclaves pendant les cérémonies tribales tombent évidemment sous la législation mise en place. De nombreuses photos d'époque sur lesquelles on voit des hommes ou des femmes enchaînés, gardés par des militaires de la Force publique montrent en fait des prisonniers de droit commun et pas des esclaves comme le mentionne souvent les légendes.